

ACTUALITES



Rappel de numéros : attention aux arnaques

Vous avez reçu une note de téléphone salée et votre relevé de téléphone mentionne des appels vers des numéros surtaxés ? Pourtant, vous n'appellez pas de services payants.

Comment est-ce possible ?

[Voir la vidéo](#)



Résidences-services pour étudiants : attention aux suppléments !

A chaque rentrée scolaire, des milliers d'étudiants cherchent à se loger près de leur campus. Et parmi les options qui leur sont proposées, il existe les résidences-services.

Renseignez-vous avant de signer un contrat de bail !

[Voir la vidéo](#)



Mutuelle, vous pouvez changer à tout moment !

Depuis le 1er décembre 2020, la loi vous permet de résilier votre contrat de complémentaire santé au bout de la première année, sans frais ni pénalités.

Concrètement, comment résilier son contrat ?

[Voir la vidéo](#)



Le 100 % santé : la solution zéro reste à charge !

De nombreux français ne disposent pas d'une complémentaire santé d'entreprise et se retrouvent souvent mal couverts. Depuis cette année, la réforme 100 % santé vous donne droit à des alternatives "zéro reste à charge".

Que signifie une offre "100 % santé" ?

[Voir la vidéo](#)



Les promotions encadrées pour l'alimentaire



Comment choisir des produits facilement réparables ?

Vous avez remarqué de nombreuses promotions dans votre supermarché et vous souhaitez savoir si les producteurs s'y retrouvent ?

Quels sont les produits concernés ?

[Voir la vidéo](#)

Pour vous aider à choisir des produits plus durables, vous pouvez maintenant vous appuyer sur l'indice de réparabilité.

A quoi correspond-il ?

[Voir la vidéo](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation
18, rue Tiphaine
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)